

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_220622_060

portant sur

AVENANT N°1 AU MARCHÉ RELATIF AU RÉAMÉNAGEMENT DU SEUIL DE LA PISCINE ET DÉVOIEMENT DU RÉSEAU D'EAUX USÉES AVEC LA SOCIÉTÉ INEO MIDI-PYRÉNÉES LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°CC_200711_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT sus-visés,

VU le marché de travaux relatif au réaménagement du seuil de la piscine et dévoiement du réseau d'eaux usées, notifié le 22 avril 2021 à la société INEO Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon,

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster la quantité du prix n° 238 suite à recul du regard aval et allongement du tronçon Tr8,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure l'avenant n°1 au marché de travaux relatif au réaménagement du seuil de la piscine et dévoiement du réseau d'eaux usées avec la société INEO Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon, pour un montant de six mille six cent deux euros cinquante centimes Hors Taxes (6 602,50 € HT) soit sept mille neuf cent vingt trois euros Toutes Taxes Comprises (7 923,00 € TTC), appliquant un écart de 8,1 % sur le montant initial du marché,

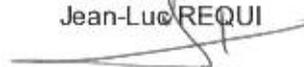
- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°1, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget assainissement collectif, section d'investissement, chapitre 21, article 21532,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Fait à Lodève, le vingt deux juin deux mille vingt-deux,

Le Président
Jean-Luc REQUI





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1.....¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté de Communes Lodévois et Larzac
1 Place Francis Morand
34700 LODEVE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

INEO Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon
Agence de Millau / Clermont l'Hérault
1252 Avenue de l'Aigoual BP 40321
12103 MILLAU cedex
N° SIRET : 414 719 534 00144

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
REAMENAGEMENT DU SEUIL DE LA PISCINE – DEVOIEMENT DU RESEAU D'EAUX USEES
- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 22/04/2021
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 66 jours ouvrés
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 81 630 40 €
 - Montant TTC : 97 956 48 €

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant

Ajustement de la quantité du prix 238 suite à recul du regard aval et allongement du tronçon Tr8 :

N° Prix	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix unitaire (€)	Montant HT Total (€)	Quantité	Prix unitaire (€)	Montant HT Total (€)
	SÉRIE 200 - TERRASSEMENTS ET GENIE CIVIL							
						Marché initial		
						Marché initial + Avenant n°1		
238	Fourniture et mise en œuvre d'une conduite d'eaux usées PVC Ø300 en tranchée de profondeur <1.5 m, avec raccords sur regard d'entretien, avec réfection de dalle	m	7.3	375 00	2 737 50 €	9.0	375 00	3 375 00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie

béton en surface, y compris rencontre des réseaux existants (Tronçon Tr8)									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Travaux complémentaires (AVENANT n°1) :

	Prix €HT
Prolongement et scellement sortie DN 300 sur l'encorbellement vers l'amont	430.00 €
Recherche complémentaire collecteur au point de raccordement	3 140.00 €
Création piste en fin d'opération pour pouvoir travailler au point de raccordement aval	1 780.00 €
Plus value pour coudes de la baïonnette	615.00 €

■ Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre
 (Cocher la case correspondante)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 6602.50.00
- Montant TTC : 7923.00
- % d'écart introduit par l'avenant : 8.1%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 88 232.90 €
- Montant TTC : 105 679.48 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
OLIVIE François Directeur d'agence INEO Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon	A Millau, le 01/12/21	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire.

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011